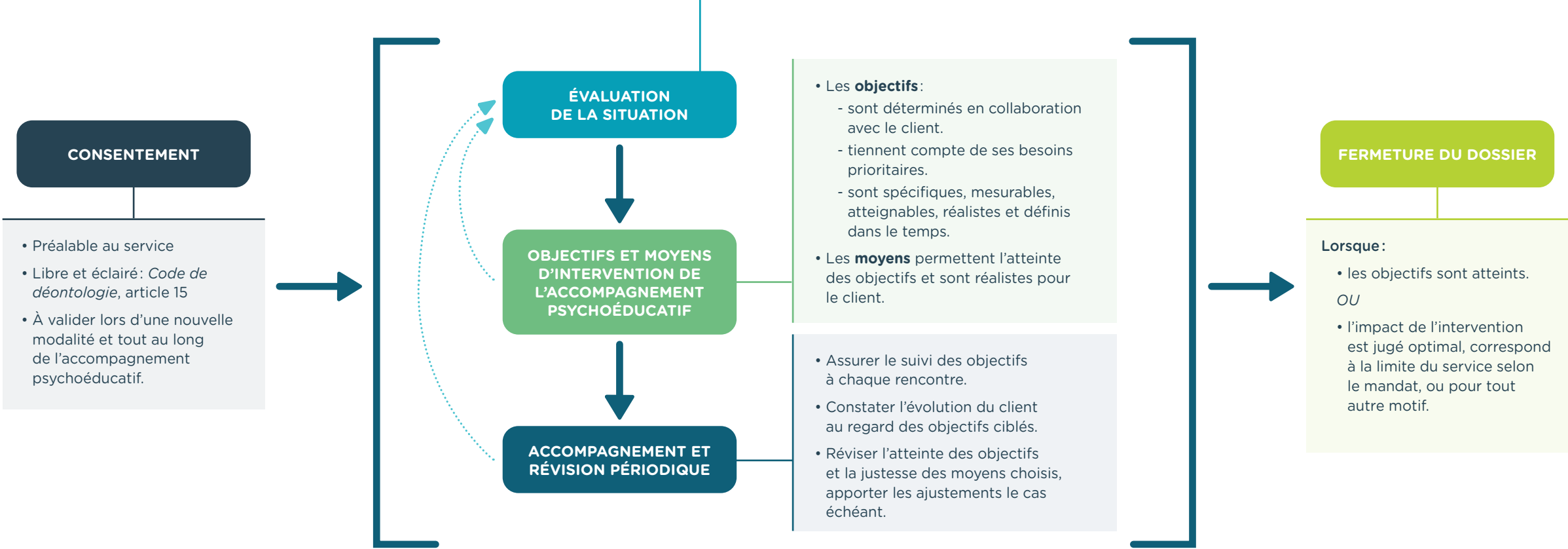


Pour une tenue de dossiers en conformité avec ses obligations professionnelles

À la suite de l'analyse de la demande et de la prise de décision d'ouvrir un dossier professionnel en psychoéducation, **l'ensemble du processus clinique doit respecter la séquence suivante :**



IMPORTANT
Le processus est continu et permet un retour aux étapes précédentes selon l'évolution de la situation



Les actions professionnelles réalisées à chacune des étapes du processus clinique doivent être documentées dans les notes au dossier pour permettre de suivre le fil conducteur de la **démarche d'évaluation**, de l'**accompagnement psychoéducatif** et de l'**évolution du client** au regard des objectifs d'intervention.